

### **DEC191628INEE**

Décision portant nomination de M. Fayçal Rejiba aux fonctions de directeur et de Mme Estelle Langlois aux fonctions de directrice adjointe de la fédération de recherche n°3730 intitulée « Sciences Appliquées à l'Environnement (SCALE) »

## LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC161222DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de la fédération de recherche n°3730 intitulée « Sciences Appliquées à l'Environnement (SCALE) » et nommant Mme Fabienne Petit, directrice de cette unité ;

**Vu** la décision DEC183178INEE en date du 22 décembre 2018 portant nomination de M. Fayçal Rejiba aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Estelle Langlois aux fonctions de directrice adjointe par intérim de la fédération de recherche n°3730 intitulée « Sciences Appliquées à l'Environnement (SCALE) » ;

Vu l'avis émis par le conseil de fédération ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

## **DECIDE:**

# Article 1er

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, M. Fayçal Rejiba, professeur à l'Université de Rouen Normandie, est nommé directeur de la fédération de recherche n°3730 intitulée « Sciences Appliquées à l'Environnement (SCALE) » pour la durée fixée dans la décision DEC161222DGDS.

### Article 2

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, Mme Estelle Langlois, maître de conférence à l'Université de Rouen Normandie, est nommée directrice adjointe de la fédération de recherche n°3730 intitulée « Sciences Appliquées à l'Environnement (SCALE) » pour la durée fixée dans la décision DEC161222DGDS.

## Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général Antoine Petit